

iveau :		Année 2022-2023				
Domaine :	FORMATION	NAGEMENT				
Mention:			BUT1			
		60 ECTS				
Volume horaire	78h	423h	379h		150 h	880h
étudiant :	cours magistraux	travaux dirigés	travaux pratiques	cours intégrés	stage et projet	Total hors projet
Formation dispensée en :	⊠ fra	nçais	☐ ar	nglais		

Contacts:

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
	Responsable du service scolarité
	Dante PARINI
	2 03.80.39.64.10
David JOANNIC	scolarite@iut-dijon.u-bourgogne.fr
Maître de conférences	Suivi scolarité : BUT GCCD 303,80,39,65,33
	scol1@iut-dijon.u-bourgogne.fr
	Secrétariat Pédagogique :
	2 03.86.49.28.20
	gccd-sec@iut-dijon.u-bourgogne.fr

Construction Durable Route des Plaines de l'Yonne 89000 Auxerre

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs:

Le Bachelor Universitaire de Technologie Génie Civil - Construction Durable (BUT GCCD) a pour objectif de former, en six semestres, des techniciens supérieurs dotés de fortes compétences technologiques, mais également familiers des aspects non technologiques de la profession comme la conduite de projets, la perception des enjeux humains, sociaux, économiques et juridiques de la santé et sécurité au travail, la prise en compte des aspects environnementaux et du développement durable.



Les techniciens supérieurs sont destinés à exercer indifféremment au niveau de la maîtrise d'ouvrage (programmation des travaux), de la maîtrise d'œuvre (bureaux d'études techniques, économie de la construction) ou des travaux, de l'organisation et de l'encadrement de chantier (entreprises de construction). Leurs compétences couvrent l'ensemble des techniques de construction, des fondations aux structures jusqu'aux équipements techniques, de la stabilité des constructions aux questions de confort thermique, acoustique et visuel, du choix des matériaux à la définition des techniques de construction, du terrassement aux aménagements routiers ou aux ouvrages d'art. Ainsi formés, ils peuvent être immédiatement opérationnels dans les entreprises de Bâtiment et des Travaux Publics (BTP), les bureaux d'études ou de méthodes, les laboratoires, les collectivités territoriales ou les entreprises de service. Ces techniciens supérieurs n'ont pas pour mission de faire le travail des ingénieurs dont ils sont souvent sous la responsabilité, mais ils doivent être en mesure d'en comprendre le sens et les finalités.

La formation vise à donner aux étudiants les connaissances et les aptitudes nécessaires pour répondre aux défis du développement durable et à l'évolution rapide des métiers dans le très vaste domaine de la construction. Elle vise aussi à développer les aptitudes nécessaires au technicien supérieur dans son milieu de travail comme l'ouverture à la communication, l'animation ou la direction d'une équipe. Ce BUT est dispensé dans les Instituts Universitaires de Technologie (IUT) qui offrent les avantages de l'Université (bibliothèques universitaires, laboratoires de langues, services des sports et de santé...), avec un encadrement renforcé. Cette formation alterne entre cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). Les étudiants bénéficient également d'un soutien pédagogique et méthodologique important.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

Les titulaires du BUT GCCD peuvent continuer leurs études ou s'insérer dans la vie active.

Poursuite d'études

Après un bac+3, les étudiants peuvent faire un master ou intégrer une école d'ingénieur, en formation classique ou en alternance.

Insertion professionnelle

Les personnes qui souhaitent devenir actives peuvent notamment se spécialiser dans l'encadrement des chantiers, en bureau d'études et dans la maîtrise d'ouvrage.

Le titulaire d'un BUT GCCD exerce son activité dans tous les domaines du BTP. La formation généraliste prépare à une grande diversité de métiers que l'on peut classer en trois grands domaines en fonction du contexte de l'activité et des objectifs visés :

Maîtrise d'ouvrage

Le maître d'ouvrage est le donneur d'ordre au profit duquel sont réalisés les travaux du bâtiment ou les infrastructures. Il en est le commanditaire et celui qui en supporte le coût financier. Ce domaine vers lequel se tourne un nombre croissant de nos diplômés est encore méconnu des étudiants. Il s'agit des métiers d'assistant technique à la maîtrise d'ouvrage lors de la programmation et du suivi des travaux neufs, ainsi que des métiers concernant la maintenance et l'entretien des ouvrages.

• Maîtrise d'œuvre

La maîtrise d'œuvre s'entend ici comme l'ensemble des fonctions liées à l'ingénierie de construction au cours des phases successives de conception, d'études, d'exécution et de contrôle d'un ouvrage. La palette des métiers concernés est très large : elle s'étend des métiers de technicien de bureau d'études, de contrôle ou de laboratoire, de dessinateur-projeteur, de métreur... jusqu'aux métiers concernant l'ingénierie de contrôle et de maintenance des ouvrages. Ces métiers nécessitent des compétences spécifiques relatives à l'animation de réunions.

• Préparation et encadrement de chantier

Ces métiers recouvrent l'ensemble des tâches nécessaires à l'organisation générale des chantiers et à la bonne exécution des travaux, notamment en matière de sécurité. Il s'agit des métiers de conducteur ou aide-conducteur de travaux, chef de chantier ou assistant chef de chantier, métreur, technicien



d'études de prix, technicien méthodes, chargé d'affaires... Ces métiers nécessitent des compétences spécifiques relatives à l'aptitude à la direction et à l'animation d'équipes.

Principaux métiers visés (références ROME)

- F1106 : Ingénierie et études du BTP
- F1108 : Métré de la construction
- F1201 : Conduite de travaux du BTP et de travaux paysagers
- F1202 : Direction de chantier
- I1101 : Direction et ingénierie en entretien infrastructure et bâti

Type d'emplois accessibles après un BUT GCCD

- Débutant : Chef de chantier, Projeteur, Technicien études/métrés/devis, Technicien méthodes, Technicien de laboratoire, Technicien QSE, Assistant ou aide conducteur de travaux, Opérateur BIM.
- Après 2 ou 3 ans d'expérience : Conducteur de travaux, Chargé d'affaires, Coordinateur BIM.
- Compétences acquises à l'issue de la formation :

Le BUT GCCD permet de développer 5 compétences professionnelles

• Compétence 1 : Élaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Bâtiment Cette compétence recouvre toutes les activités d'étude, de choix de solutions, de proposition de variantes à partir d'une analyse des contraintes techniques et environnementales, du respect des normes et des résultats d'essais dans le secteur du bâtiment

• Compétence 2 : Élaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Travaux Publics

Cette compétence recouvre toutes les activités d'étude, de choix de solutions, de proposition de variantes à partir d'une analyse des contraintes techniques et environnementales, du respect des normes et des résultats d'essais dans le secteur des travaux publics.

Compétence 3 : Dimensionner des ouvrages et des équipements techniques du BTP

Cette compétence recouvre toutes les activités de dimensionnement d'un ouvrage, tant du point de vue structurel (béton armé, bois, métal) que de l'enveloppe du bâtiment et de ses équipements techniques ainsi que les activités de dimensionnement des ouvrages géotechniques.

• Compétence 4 : Organiser un chantier de BTP

Cette compétence recouvre toutes les activités de chiffrage, de préparation et de gestion technique et humaine d'un chantier de bâtiment ou de travaux publics, depuis la réponse à un appel d'offres jusqu'à la livraison de l'ouvrage.

Compétence 5 : Piloter techniquement un ouvrage tout au long de sa vie

Cette compétence recouvre toutes les activités de diagnostic, de suivi, d'exploitation et de maintenance d'un ouvrage ou d'un parc d'ouvrages.

A travers 4 parcours possibles :

- Travaux bâtiment ;
- Travaux publics;
- Bureaux d'études conception ;
- Réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments (non proposé à l'IUT Dijon Auxerre).

La première année est identique pour tous les parcours. Dès la deuxième année l'étudiant devra choisir un parcours de spécialité. Les parcours se différencient alors par les champs d'application des différentes compétences et par le fait qu'en troisième année, seules trois compétences sont poursuivies.

• Parcours travaux bâtiment

Développement des compétences techniques, commerciales, de gestion et de management, nécessaires à la conduite des travaux dans le secteur du bâtiment.

• Parcours travaux publics

Développement des compétences techniques, commerciales, de gestion et de management, nécessaires à la conduite des travaux dans le secteur des travaux publics.



• Parcours bureau d'études conception

Compétences en lien avec l'ingénierie de la construction (conception, montage du dossier marché et études d'exécution)

- Parcours réhabilitation et amélioration des performances environnementales des bâtiments Forme des techniciens qui interviendront dans les phases de projet, de chiffrage et d'exécution de travaux de rénovation du bâti pour améliorer ses performances énergétiques et environnementales.
 - Compétences acquises à l'issue <u>de l'année</u> de formation :
- Compétence 1 : Élaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Bâtiment Représenter des solutions techniques (Décrire les différentes technologies des bâtiments. Analyser des plans et des détails techniques. Produire des plans, coupes, détails techniques, schémas en respectant les normes de dessin. Réaliser un levé ou une implantation de bâtiment)
 - Compétence 2 : Élaborer des solutions techniques de tout ou partie d'un projet de Travaux Publics

Représenter des solutions techniques (Décrire différents procédés et technologies de TP. Analyser et produire des plans et des détails techniques de voiries, de réseaux et d'ouvrages de TP. Classer des sols en vue de leur réemploi routier. Caractériser la géométrie du terrain en vue de le modéliser)

- Compétence 3 : Dimensionner des ouvrages et des équipements techniques du BTP
 Maîtriser les concepts fondamentaux au dimensionnement (Modéliser une structure isostatique pour en
 effectuer une analyse statique. Identifier les critères de dimensionnement d'éléments de structures simples
 en béton armé, en bois et en métal. Dimensionner des réseaux secs et humides simples et les systèmes
 associés. Calculer la performance thermique et hygrothermique d'une paroi)
 - Compétence 4 : Organiser un chantier de BTP

S'initier au chiffrage et à la préparation des travaux (Définir la chronologie d'une opération de construction et identifier les intervenants et leurs fonctions. Exploiter les pièces écrites, graphiques et numériques du dossier technique pour réaliser un quantitatif. Estimer le prix de vente d'un ouvrage simple. Comparer des modes constructifs et proposer des modes opératoires en analysant les risques principaux. Décomposer la réalisation d'un ouvrage en tâches élémentaires et estimer leurs durées)

• Compétence 5 : Piloter techniquement

Caractériser les constituants d'un ouvrage existant ou en projet (Caractériser l'environnement d'un ouvrage. Identifier et caractériser les principaux matériaux et équipements du Génie Civil. Collecter, organiser et analyser des données)



Modalités d'accès à l'année de formation :

Conformément aux dispositions de l'arrêté du 15 avril 2022 (Titre V - Art.17) « les demandes d'admission en première année d'IUT sont examinées par un jury désigné par le président de l'université, sur proposition du directeur de l'IUT »

<u>Publics concernés</u> : préparant et titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent en adéquation avec la formation demandée

Lycéens en terminale, étudiants en réorientation, candidats en reprise d'études. Le calendrier des candidatures est fixé nationalement, la saisie des candidatures et des vœux s'effectue sur la plateforme Parcoursup

Candidats étrangers (hors espace économique européen) : dépôt de candidature sur Campus France

Pour plus d'information relatives aux candidatures consultez nos pages web sur le site de l'IUT

■ par validation d'acquis ou équivalence de diplôme

En formation initiale (càd poursuite d'études) : s'adresser à la scolarité organisatrice de la formation <u>serv-scol@iut-dijon.u-bourgogne.fr</u>

En formation continue (càd reprise d'études éligible à un dispositif de financement) : s'adresser au service de formation continue de l'université SEFCA

Organisation et descriptif des études :

■ Schéma général:

Arrêté du 15 avril 2022 - ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie »

Point 3 : Référentiel de formation

Le bachelor universitaire de technologie est organisé en 6 semestres composés d'unités d'enseignement (UE) et chaque niveau de développement des compétences se déploie sur les deux semestres d'une même année.

Les UE et les compétences sont mises en correspondance. Chaque UE se réfère à une compétence finale et à un niveau de cette compétence. Elle est nommée par le numéro du semestre et celui de la compétence finale.

Chaque unité d'enseignement est composée de deux éléments constitutifs :

- un pôle "Ressources", qui permet l'acquisition des connaissances et méthodes fondamentales,
- un pôle "Situation d'apprentissage et d'évaluation" (SAÉ) qui englobe les mises en situation professionnelle au cours desquelles l'étudiant développe la compétence et à partir desquelles il fera la démonstration de l'acquisition de cette compétence dans la démarche portfolio.

Le référentiel de formation de chaque spécialité contient des préconisations sur les SAÉ

■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :



SEMESTRE 1

COMPETENCE	Ressources et SAÉ	СМ	TD	TP	Projet	hors	Type éval	Coeff	EC	
UE11	RES	SOURCE	S			projet				
	R1-1 MTUOI Méthodes de travail universitaire / Outils informatiques	1	1	2		4	CC			
UE11 C1 : Solutions techniques en Bâtiment TOTAL UE11 UE12	R1-2 MAT1 Mathématiques 1	1	6	2		9	CC	1,5		
	R1-3 COM1 Expression - Communication	0	2	2		4	CC	1		
	R1-4 ANG1 Anglais	0	2	2		4	CC	Coeff Coef		
	R1-5 TGO Technologie et analyse des structures porteuses	2	9	4		15	CC	4		
en Bâtiment	R1-6 DESSIN1 Dessin - Lecture de plans 1	2	2	20		24	CC	4		
	R1-15 PPP1 Projet Professionnel et Personnel 1	0	0	2		2	CC	0		
	TOTAL RESSOURCES	6	22	34		62		12		
		SAÉ								
	SAÉ1-1 Etude d'exécution d'un ouvrage de bâtiment	1	8	9	13	18	CC	8		
	Portfolio	0	0	0	0	0		0		
	TOTAL SAÉ	1	8	9	13	18		8		
TOTAL UE11		7	30	43	13	80		20		
UE12	RES	SOURCE	S							
	R1-1 MTUOI Méthodes de travail universitaire / Outils informatiques	1	1	2		4	CC	0,5		
	R1-2 MAT1 Mathématiques 1	1	6	2		9	CC	1,5		
	R1-3 COM1 Expression - Communication	0	2	2		4	CC	1		
	R1-4 ANG1 Anglais	0	2	2		4	CC	1		
C2 : Solutions techniques	R1-7 TTP1 Technologie Travaux Publics 1	2	10	4		16	CC	4		
	R1-8 TOPO1 Topographie 1	4	6	20		30	CC	4		
	R1-15 PPP1 Projet Professionnel et Personnel 1	0	0	2		2	CC	0		
	TOTAL RESSOURCES	8	27	34		69		_		
		SAÉ								
	SAÉ1-2 Projet d'ouvrage d'art et relevé topographique	1	8	9	13	18	CC	8		
	Portfolio	0	0	0	0	0		_		
	TOTAL SAÉ	1	8	9	13	18				
TOTAL UE 12		9	35	43	13	87				
UE13	RES	SOURCE	S							
	R1-1 MTUOI Méthodes de travail universitaire / Outils informatiques	1	1	2		4	CC	0.5		
	R1-2 MAT1 Mathématiques 1	1	6	2		9	CC			
	R1-3 COM1 Expression - Communication	0	2	2		4	CC			
	R1-4 ANG1 Anglais	0	2	2		4	CC			
	R1-5 TGO Technologie et analyse des structures porteuses	2	9	4		15	CC	8 0 8 20 0.5 1.5 1 1 1 0 4 4 4 0 0 12 4 4 0 0 12 4 4 0 0 12 4 4 0 0 12 12 14 1 1 7 7 0 0 15 1 1 1 1 7 7 0 0 1 1 1 1 1 7 7 0 0 1 1 1 1		
	R1-9 MS1 Mécanique des structures 1	2	24	8		34	CC			
	R1-10 RES Réseaux secs et humides	2	20	8		30	CC			
DO0 B: .	R1-15 PPP1 Projet Professionnel et Personnel 1	0	0	2		2	CC			
BC3 : Dimensionnement							00		Н	
	TOTAL RESSOURCES 8 64 30 102 12 SAÉ									
	SAÉ1-3 Modélisation d'un élément structurel simple et de son									
	chargement.	2	4	4	7	10	CC	4		
	SAÉ1-4 Repérage et dimensionnement des réseaux secs et	0	4	4	0	40	00	4	Т	
	humides d'un ouvrage simple	2	4	4	6	10	CC	4		
	Portfolio	0	0	0	0	0		0		
	TOTAL SAÉ	4	8	8	13	20		8		
TOTAL UE 13		12	72	38	13	122		20		
UE14	RES	SOURCE	S							
	R1-1 MTUOI Méthodes de travail universitaire / Outils informatiques	1	1	2		4	CC	0,5		
	R1-2 MAT1 Mathématiques 1	0	5	1		6	CC	1,5		
	R1-3 COM1 Expression - Communication	1	2	2		5	CC	1		
	R1-4 ANG1 Anglais	0	2	2		4	CC	1		
	R1-11 IDE Intervenants et Ouvrages dans leur environnement	1	4	2		7	CC	1		
BC4 : Organisation de	R1-12 Méthodes Gestion et Management 1	4	22	14		40	CC			
Chantier	R1-15 PPP1 Projet Professionnel et Personnel 1	0	0	2		2	CC			
	TOTAL RESSOURCES	7	36	25		68	- 20			
		SAÉ								
	SAÉ1-5 Devis d'un ouvrage simple	2	10	6	13	18	CC	Я		
	Portfolio	0	0	0	0	0	50	0,5 1,5 1 1 4 4 0 12 8 0 8 20 0,5 1,5 1 1 1 0 4 4 0 12 4 0 12 4 1 0 12 1 1 1 7 0 12 8		
	TOTAL SAÉ	_	10	6	13	18		_		
	ITOTAL SAF	2								



UE15	RESSOURCES								
	R1-1 MTUOI Méthodes de travail universitaire / Outils informatiques	0	2	2		4	CC	0,5	
	R1-2 MAT1 Mathématiques 1	1	5	1		7	CC	1,5	
BC5 : Suivi technique d'un ouvrage	R1-3 COM1 Expression - Communication	1	2	2		5	CC	1	
	R1-4 ANG1 Anglais	0	2	2		4	CC	1	
	R1-11 IDE Intervenants et Ouvrages dans leur environnement	1	4	1		6	CC	1	
DOE - Cuivi te chei euse dive	R1-13 FCB Fonctions des composants des Bâtiments	0	14	0		14	CC	3	
· ·	R1-14 Connaissance des principaux matériaux	1	6	18		25	CC	4	
ouvrage	R1-15 PPP1 Projet Professionnel et Personnel 1	0	0	2		2	CC	0	
	TOTAL RESSOURCES	4	35	28		67		12	
		SAÉ	_	_	_	_	_	1,5 1 1 1 1 3 4 0	
3C5 : Suivi technique d'un ouvrage TOTAL UE15 TOTAL S1	SAÉ1-6 Etat des lieux d'un ouvrage existant	1	8	9	13	18	CC	8	
	Portfolio	0	0	2	10	2		0	
	TOTAL SAÉ	1	8	11	23	20		8	
TOTAL UE15		5	43	39	23	87		20	6
TOTAL S1		42	226	194	75	462		100	30
CC : contrôle continu									

saé : situation d'apprentissage et d'évaluation

SEMESTRE 2

COMPETENCE	Ressources et SAÉ	СМ	TD	TP	Projet	hors	Type éval	Coeff	ECTS	
UE21		RESSOURCE	S							
	R2-1 MAT2 Mathématiques 2	1	3	2		6	CC	1		
	R2-2 COM2 Expression-Communication 2	0	3,5	2		5,5	CC	1		
	R2-3 ANG2 Anglais 2	0	3,5	2		5,5	CC	1		
	R2-4 DESSIN2 Dessin - Lecture de plans 2	0	0	16		16	CC	3		
	R2-5 Technologie Corps d'États Secondaires (CES)	4	8	8		20				
	R2-6 TOPO2 Topographie 2	0,5	0	5		5,5	CC	1		
BC1 : Solutions techniques	R2-14 PPP2 Projet Professionnel et Personnel 2	0	0	2		2	CC	0		
en Bâtiment	TOTAL RESSOURCES	5,5	18	37		60,5		12		
		SAÉ					_	_		
	SAÉ2-1 Projet d'aménagement de bâtiment	2	8	6	13	16	CC	4		
	SAÉ2-3 Relevé planimétrique et altimétrique	0	0	4	0	4	CC	2		
	SAÉ2-8 Stage 1	0	0	0	0	0		1		
	Portfolio	0	0	0	0	0		1		
	TOTAL SAÉ	2	8	10	13	20		8		
TOTAL UE21		7,5	26	47	13	80,5		20	6	
UE22	RESSOURCES									
	R2-1 MAT2 Mathématiques 2	1	3	2		6	CC	1		
	R2-2 COM2 Expression-Communication 2	0	3,5	2		5,5	CC	1		
	R2-3 ANG2 Anglais 2	0	3,5	2		5,5	CC	1		
	R2-6 TOPO2 Topographie 2	1,5	0	15		16,5	CC	3		
	R2-7 TTP2 Technologie Travaux Publics 2	4	6	8		18		CC 1 CC		
	R2-11 MX2 Matériaux granulaires, sols et réemplois	1	3,5	2		6,5	CC			
	R2-14 PPP2 Projet Professionnel et Personnel 2	0	0	2		2		0		
en Travaux Publics	TOTAL RESSOURCES	7,5	19,5	33		60		12		
		SAÉ								
	SAÉ2-2 Projet de voiries et de réseaux divers (VRD)	2	6	6	13	14		4		
	SAÉ2-3 Relevé planimétrique et altimétrique	0	0	4	0	4	CC	2		
	SAÉ2-8 Stage 1	0	0	0	0	0		1		
	Portfolio	0	0	0	0	0		1		
	TOTAL SAÉ	2	6	10	13	18		8		
TOTAL UE 22		9,5	25,5	43	13	78		20	6	



UE23	RES	SOURCE	S							
	R2-1 MAT2 Mathématiques 2	1	6	2		9	CC	2		
	R2-2 COM2 Expression-Communication 2	0	3.5	2		5,5	CC	1		
	R2-3 ANG2 Anglais 2	0	3,5	2		5,5	CC	1		
	R2-8 MS2 Mécanique des structures 2	4	16	8		28	CC			
	R2-9 TTH Transferts thermiques et hydriques dans les parois	4	16	8		28	CC	4		
	R2-14 PPP2 Projet Professionnel et Personnel 2	0	0	2		2		0		
	TOTAL RESSOURCES	9	45	24		78				
BC3: Dimensionnement	TOTAL RESCOUNCES	SAÉ	-10			10		- 12		
	CAÉ2 4 Coloui des collisitations et des déformations d'une structure									
	d'un ouvrage simple à l'aide d'un logiciel professionnel	0	6	6	6	12	CC	3		
	SAÉ2-5 Performance d'isolation d'un élément d'ouvrage simple et			_				_		
	solutions pour satisfaire des contraintes hygrothermiques	0	6	6	7	12	CC	3		
	SAÉ2-8 Stage 1	0	0	0	0	0		3 3 0 1 1 1 1 8 8 20 1 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1 2 1		
	Portfolio	0	0	0	0	0		1		
	TOTAL SAÉ	0	12	12	13	24		8		
TOTAL UE 23		9	57	36	13	102		20	6	
UE24	RES	SOURCE	S							
	R2-1 MAT2 Mathématiques 2	0,5	3	1		4,5	CC	1		
	R2-2 COM2 Expression-Communication 2	0	4	2		6	CC			
	R2-3 ANG2 Anglais 2	0	4	2		6	CC			
	R2-10 Méthodes Gestion et Management 2	0	30	14		44	CC			
	R2-14 PPP2 Projet Professionnel et Personnel 2	0	0	2		2				
BC4 : Organisation de	TOTAL RESSOURCES	0,5	41	21		62,5				
Chantier	SAÉ									
	SAÉ2-8 Stage 1	0	0	0	0	0	CC			
	Portfolio	0	0	0	0	0				
	TOTAL SAÉ	0	7	5	13	12				
TOTAL 11504	TOTAL SAE		48	26	13				6	
TOTAL UE24	DEC.	0,5 SOURCE		20	13	74,5		20	6	
UE25										
	R2-1 MAT2 Mathématiques 2	0,5	3	1		4,5	CC	1		
	R2-2 COM2 Expression-Communication 2	0	3,5	2		5,5	CC			
	R2-3 ANG2 Anglais 2	0	3,5	2		5,5	CC			
	R2-11 MX2 Matériaux granulaires, sols et réemplois	3	10,5	6		19,5	CC	_		
	R2-12 MX3 Matériaux liants, bétons et enrobés	4	8	8		20	CC	4		
	R2-13 EEME Evaluation environnementale des matériaux et des	0	4	4		8	CC	2		
BC5 : Suivi technique d'un	équipements R2-14 PPP2 Projet Professionnel et Personnel 2	0	0	2		2		_		
ouvrage	TOTAL RESSOURCES		32,5	25						
	TOTAL RESSOURCES	7,5 SAÉ	32,5	25		65		12		
	0.150 - 200	SAE								
	SAÉ2-7 Bilan technique nécessaire pour le suivi de la vie d'un	2	8	6	13	16	CC	6		
	ouvrage SAÉ2-8 Stage 1	0	0	0	0	0		-1		
	Portfolio	0	0	2	10	2				
		2	8	8	23					
TOTAL LIESE	TOTAL SAÉ			33	23	18 83				
TOTAL UE25		9,5	40,5						6	
TOTAL S2		36	197	185	75	418			30	
TOTAL NIVEAU 1		78	423	379	150	880		200	60	

saé : situation d'apprentissage et d'évaluation

■ Modalités de contrôle des connaissances en BUT :

Arrêté du 15 avril 2022 Art. 1er – Les dispositions générales des programmes nationaux de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie » sont fixées conformément à <u>l'annexe 1</u> du présent arrêté. Elles déterminent notamment les règles de validation, de compensation et de progression dans le cursus de formation, conformément à l'article 17 de l'arrêté du 6 décembre 2019

ANNEXE 1 : Dispositions générales à la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie »



Point 4. Référentiel d'évaluation

4.1 Contrôle continu

Les unités d'Enseignement (UE) sont acquises dans le cadre d'un contrôle continu intégral. Celui-ci s'entend comme une évaluation régulière pendant la formation reposant sur plusieurs épreuves.

4.2 Assiduité

L'assiduité est un élément important du contrat pédagogique pour la réussite de l'étudiant. L'obligation d'assiduité à toutes les activités pédagogiques organisées dans le cadre de la préparation du diplôme national de bachelor universitaire de technologie est indissociable de l'évaluation par contrôle continu intégral. Le règlement intérieur adopté par le conseil de l'IUT propose à l'établissement les modalités d'application de cette obligation. Lorsqu'elles ont une incidence sur l'évaluation, elles sont arrêtées par les CFVU de chaque établissement ou tout autre organe en tenant lieu sur proposition du Conseil de l'IUT.

4.3 Conditions de validation

Le bachelor universitaire de technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le bachelor universitaire de technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.

Une unité d'enseignement est définitivement acquise et capitalisable dès lors que la moyenne obtenue à l'ensemble « pôle ressources » et « SAÉ » est égale ou supérieure à 10. L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants .À l'intérieur de chaque unité d'enseignement, le poids relatif des éléments constitutifs, soit des pôles « ressources » et « SAÉ », varie dans un rapport de 40 à 60%. En troisième année ce rapport peut toutefois être apprécié sur l'ensemble des deux unités d'enseignement d'une même compétence.

La validation des deux UE du niveau d'une compétence emporte la validation de l'ensemble des UE du niveau inférieur de cette même compétence.

4.4 Compensation

La compensation s'effectue au sein de chaque unité d'enseignement ainsi qu'au sein de chaque regroupement cohérent d'UE. Seules les UE se référant à un même niveau d'une même compétence finale peuvent ensemble constituer un regroupement cohérent. Des UE se référant à des niveaux de compétence finales différents ou à des compétences finales différentes ne peuvent pas appartenir à un même regroupement cohérent. Aucune UE ne peut appartenir à plus d'un regroupement cohérent. Au sein de chaque regroupement cohérent d'UE, la compensation est intégrale. Si une UE n'a pas été acquise en raison d'une moyenne inférieure à 10, cette UE sera acquise par compensation si et seulement si l'étudiant a obtenu la moyenne au regroupement cohérent auquel l'UE appartient.

4.5 Règles de progression

La poursuite d'études dans un semestre pair d'une même année est de droit pour tout étudiant. La poursuite d'études dans un semestre impair est possible si et seulement si l'étudiant a obtenu :

- la moyenne à plus de la moitié des regroupements cohérents d'UE ;
- et une moyenne égale ou supérieure à 8 sur 20 à chaque regroupement cohérent d'UE.

La poursuite d'études dans le semestre 5 nécessite de plus la validation de toutes les UE des semestres 1 et 2 dans les conditions de validation des points 4.3 et 4.4, ou par décision de jury. Durant la totalité du cursus conduisant au bachelor universitaire de technologie, l'étudiant peut être autorisé à redoubler une seule fois chaque semestre dans la limite de 4 redoublements. Le directeur de l'IUT peut autoriser un redoublement supplémentaire en cas de force majeure dûment justifiée et appréciée par ses soins. Tout



refus d'autorisation de redoubler est pris après avoir entendu l'étudiant à sa demande. Il doit être motivé et assorti de conseils d'orientation.

4.6 Jury

Le jury présidé par le directeur de l'IUT délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'étudiant. Il se réunit chaque semestre pour se prononcer sur la progression des étudiants, la validation des unités d'enseignement, l'attribution du diplôme universitaire de technologie au terme de l'acquisition des 120 premiers crédits européens du cursus et l'attribution de la licence professionnelle « bachelor universitaire de technologie ».